



SPASE
Dispositif pour
l'insertion
des personnes
cérébro-lésées
Région
Rhône-Alpes

Fonds
pour l'insertion
professionnelle
des personnes
handicapées



Agefiph

Rhône-Alpes



REGION RHÔNE ALPES

Le dispositif SPASE : Un accompagnement professionnel individualisé pour personnes cérébro-lésées

Le dispositif SPASE fonctionne en Isère depuis 1990. En 2000, grâce au financement conjoint du Conseil Régional et de l'AGEFIPH, cet outil s'étend à l'ensemble des départements de la région Rhône-Alpes.

A partir du dispositif de base constitué par les trois UEROS, se met en place un réseau de proximité. L'articulation des modules SPASE et UEROS offre des prestations complémentaires.

Ce réseau permet aux personnes cérébro-lésées de bénéficier de prestations spécifiques à leur handicap et d'un accompagnement individualisé qui s'inscrit dans le dispositif local d'insertion :

ANPE, Réseau Cap Emploi, partenaires au sein des PDITH.

SPASE propose, dans chaque département, un suivi individualisé d'accompagnement vers l'emploi, de conseil, d'information et de formation.

Missions du Module SPASE

- Aide à la construction et accompagnement dans la mise en œuvre d'un projet professionnel en milieu ordinaire de travail.
- Aide à la (ré)orientation.
- Aide à la recherche d'emploi.
- Aide au maintien dans l'emploi.

A partir de l'identification des besoins de la personne, **le référent** a pour mission la mise en œuvre des réponses. Il garantit leur bon déroulement en interne et/ou l'articulation avec d'autres services.

Service
Personnalisé
d'Accompagnement
et de Suivi
vers et dans l'Emploi

UEROS :

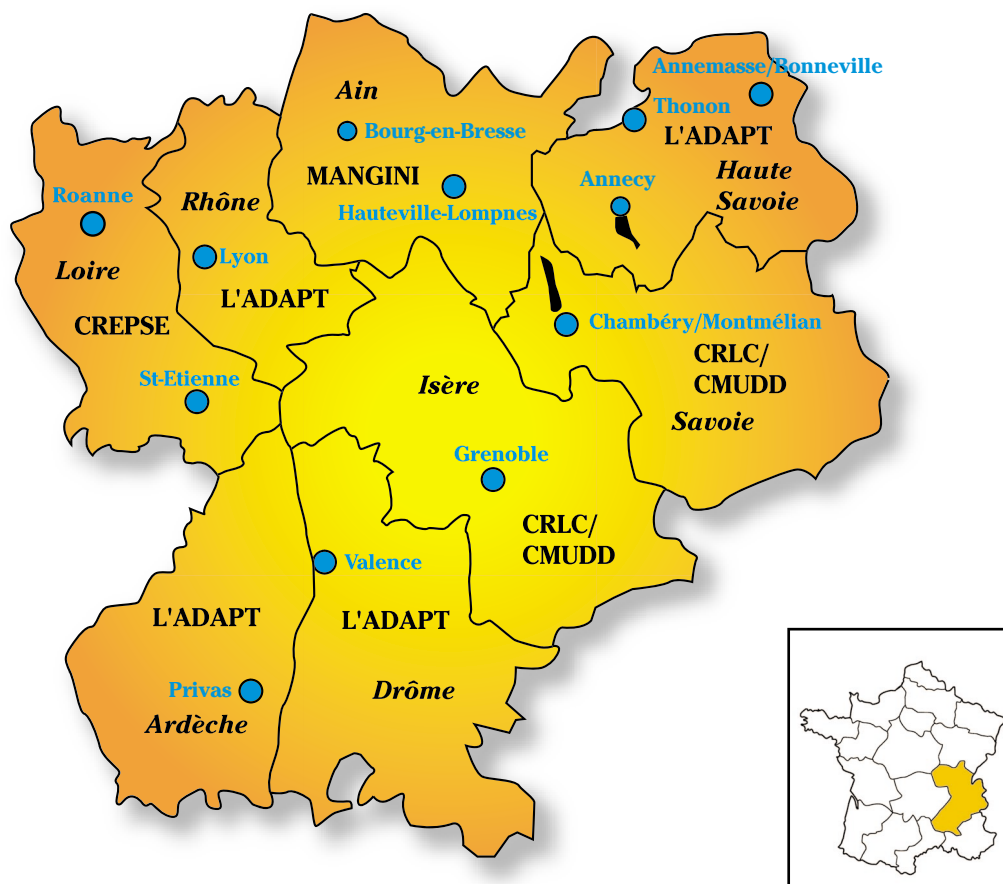
**Unité Expérimentale
d'Evaluation, de
Réentraînement et
d'Orientation Sociale
et/ou Professionnelle.**

Réseau Cap Emploi :

**Ce sont des Equipes de
Préparation et de Suite
du Reclassement (EPSR)
et les Organismes
d'Insertion et de
Placement (OIP).**

PDITH :

**Programmes
Départementaux
d'Insertion des
Travailleurs Handicapés.**



Un réseau régional

Ain – SPASE 01

CRP MANGINI SRAME

01110 HAUTEVILLE-LOMPNES

☎ 04 74 40 45 18 – 📠 04 74 40 46 01

E-mail : srame01crp@aol.com

Drôme – Ardèche – SPASE 07 / 26

L'ADAPT

5, allée Saint Beuve

Le Baudelaire RDC

26000 VALENCE

☎ 04 75 78 36 10 – 📠 04 75 78 36 11

E-mail : spase.valence@ladapt.net

Isère – SPASE 38

CRLC – CMUDD

11, rue Emile Zola

38100 GRENOBLE

☎ 04 76 43 44 44 – 📠 04 76 43 44 45

E-mail : crlc@crlc-cmudd.org

Loire – SPASE 42

CREPSE

5, rue Auguste Colonna

42100 ST-ETIENNE

☎ 04 77 57 54 05 – 📠 04 77 57 59 27

E-mail : crepse@wanadoo.fr

Rhône – SPASE 69

L'ADAPT

13, rue Domer

69007 LYON

☎ 04 72 71 59 60 – 📠 04 72 71 59 77

E-mail : spase.rhone@ladapt.net

Savoie – SPASE 73

CRLC – CMUDD

CAP EMPLOI

17, av. de la Gare BP36

73800 MONTMELIAN

☎ 04 79 84 32 00 – 📠 04 79 65 22 50

E-mail : spase@capemploi73.org

Haute-Savoie – SPASE 74

L'ADAPT

CAP EMPLOI

109, av. de Genève BP549

74014 ANNECY Cedex

☎ 04 50 26 90 27 – 📠 04 50 26 90 35

E-mail : spase74.ladapt@capemploi74.org

Chaque département dispose de permanences de proximité délocalisées.

Les prestations SPASE

Selon les différentes structures les prestations peuvent comprendre :

- Accueil des bénéficiaires et de leur famille
- Ateliers de préparation à l'emploi :
 - Aide à la clarification du projet professionnel et accompagnement vers l'emploi
 - Initiation à la bureautique.

Pour les personnes en formation ou dans l'emploi :

- Suivi professionnel
- Formation et soutien des employeurs/tuteurs et autres partenaires.

Possibilité de bénéficier d'activités complémentaires :

- Atelier de technologies nouvelles
- Atelier matières fondamentales, culture générale (soutien individualisé)
- Groupe de parole
- Groupe d'information neuropsychologique
- Evaluations selon les besoins de chaque individu
- Mise en situation en entreprise.

La cohérence du suivi d'insertion est assurée par un professionnel, nommé comme référent, pour chaque bénéficiaire, pendant toute la durée de l'accompagnement. Le référent mobilise les compétences et les ressources d'insertion du réseau local et régional.

Mode d'Emploi

Pour Qui ?

- Toute personne adulte présentant une atteinte cérébrale acquise titulaire de la Reconnaissance de Travailleur Handicapé.
- L'ensemble des partenaires (responsables en entreprise, médecins du travail, services de l'emploi, familles...) engagés dans l'accompagnement de personnes cérébro-lésées désirant bénéficier d'un conseil/information/appui dans leur mission.

Comment ?

Les bénéficiaires s'adressent au SPASE le plus proche de leur domicile.

Aides de l'AGEFIPH

L'AGEFIPH, fonds de développement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, a pour objet d'accroître les moyens consacrés à l'insertion, ou le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail des bénéficiaires de la loi du 10 juillet 1987.

L'AGEFIPH constitue le principal partenaire financier des modules SPASE.

Les financements de l'AGEFIPH sont susceptibles de concerner, notamment, les actions suivantes :

Aides à la personne :

- Prime à l'insertion
- Aides techniques et humaines : matériel informatique, prothèses auditives, interprétariat en LSF, ...
- Soutien et suivi de l'insertion : déménagement, hébergement, véhicule, permis de conduire, ...
- Formation, remise à niveau
- Bilan de compétences
- Création d'activité.

Aides à l'entreprise :

- Prime à l'insertion
- Maintien dans l'emploi
- Aménagement des postes de travail
- Accessibilité des lieux de travail.

Les demandes d'aides à l'AGEFIPH sont à adresser au module SPASE du département.

L'atteinte cérébrale

- Origine traumatique : traumatisme crânien (accident de la voie publique le plus fréquemment)
- Origine médicale : AVC, tumeur, infection, ...
- Population jeune (64 % < 30 ans)
- Hommes (70 %)
- 15 000 par an en Rhône-Alpes (dont 1000 conservent des handicaps modérés à sévères)

(Enquête DRASS Rhône-Alpes, OHMS, Mars 1999)

Quelles conséquences ?

Ce type d'accident provoque un coma plus ou moins long ; les séquelles sont multiples et peuvent concerner aussi bien la sphère cognitive (mémoire, concentration, ...), sensori-motrice et sensorielle que comportementale.

A chaque personne correspond une trajectoire particulière. Trop souvent elle se traduit par une perte d'emploi et une rupture du lien social qui entraîne l'exclusion.

Aujourd'hui l'enjeu est de créer et mettre en place des réponses multiples et souples afin de favoriser l'insertion en milieu ordinaire de travail.